



Obliger son ex époux à vendre un bien commun

Par **LOR34**, le **27/01/2021** à **19:02**

Bonjour,

Je suis divorcée depuis 2014 et aucun partage n'a été fait. Nous avons vendu notre résidence principale et mon ex mari à assuré le paiement du crédit d'un appartement acheté en commun. Il a arrêté de payer l'emprunt et une société de caution a racheté le crédit. Maintenant ils nous demande de rembourser mais lui est en surendettement et il refuse de vendre depuis 2016. Comment puis je l'obliger à vendre pour rembourser avant que le bien soit saisi et mes salaires aussi ?

Merci par avance.

Par **Tisuisse**, le **28/01/2021** à **08:35**

Bonjour,

En introduisant une requête auprès du tribunal afin de dissoudre l'indivision que vous avez, tous les 2, sur ce bien. Cela passera par une vente judiciaire, c'est à dire, vente à perte pour lui aussi. C'est donc dans son intérêt de vendre avant cette dissolution pour pouvoir en tirer le meilleur prix.